

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 31 (1893)
Heft: 3

Artikel: Les ministres tombés
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-193447>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Oui, pour ce qui est de Claudette, mais non pour ce qui regarde Micheline. Elle est bien réellement...

— Tais-toi ! fit André si impérativement qu'il n'osa pas continuer. Je réfléchis à ces choses-là depuis longtemps et j'ai fait, sans mettre personne dans ma confidence, une petite enquête. Je t'ai rencontré plusieurs fois, rôdant vers les Trillettes, et ça ne t'allait point de m'y voir. La Micheline avait peur de toi, elle se sauva quand elle t'apercevait; car si tu as donné à tous cette idée qu'elle est jeuse de sorts, elle croyait, elle, que tu avais seul cet étrange pouvoir. Elle est superstitieuse plus que tout autre, la malheureuse, et elle n'osait ni t'accuser ni même se défendre.

— C'est vrai, ça ? demanda maître Abelin.

— Si vrai, répondit André, que ce misérable, une fois disparu, il n'aura plus à Charanelle ni incendies, ni empoisonnements de bêtes.

— Eh bien, c'est une fière canaille, tout de même ! maugréa le fermier. Tu vas le remettre aux gendarmes, alors ?

Le jeune homme réfléchit un instant.

— Ça dépend, fit-il, tandis que le visage de l'autre s'éclairait soudain. J'aimerais autant qu'il allât se faire pendre ailleurs. Voici... continua-t-il en se tournant vers lui, mais avant, père, faites donc entrer le voisin et son garçon, je veux des témoins.

Le fermier alla les chercher, et il reprit devant les deux paysans stupéfaits :

— Voici ce qu'il va répéter :

« C'est moi qui ai empoisonné vos bêtes et qui ai fait dans le village tout le mal dont on accusait la vieille des Trillettes. »

— Que m'arrivera-t-il, si je répète ? demanda-t-il.

— Tu seras libre ! Entendons-nous... tu n'auras point de prison ; mais tu quitteras le pays, aujourd'hui même, ce soir, et tu iras assez loin pour qu'on n'entende plus parler de toi. Le jour où je saurai que tu rôdes encore par là, je te fais arrêter. Allons, es-tu décidé, oui ou non ?

Il fallait bien qu'il le fût. Il eut un geste d'insouciance et fit l'aveu demandé.

Alors André appela un garçon de la ferme et lui commanda de suivre ce gredin jusque chez lui, afin qu'il lui remît l'argent des bêtes mortes, sans quoi, tant pis pour lui, il le faisait prendre immédiatement, de même qu'il le ferait le lendemain s'il n'avait point dégueri.

L'homme partit tête basse, avec un éclair dans les yeux, et quand il fut loin il se tourna, et sans se gêner devant le paysan qui l'accompagnait, il montra le poing à la ferme et lança une menace. Puis, continuant son chemin, il grommela entre ses dents :

— Baste ! Claudette ne trouvera point de sitôt un épouseur !

Ce en quoi il se trompait.

L'église de Charanelle est trop petite pour contenir le nombre des curieux qui se pressent et se bousculent, car chacun veut voir la noce qui va arriver tout à l'heure.

Nous sommes à la fin de septembre, le ciel est bleu, la campagne ensoleillée ; les arbres ont revêtu leur parure d'or et de pourpre comme le manteau d'un roi, des hirondelles sillonnent encore l'air et là-haut, dans le clocher élancé de l'église, les cloches sonnent à toute volée.

Leurs voix s'envolent dans l'immensité, joyeuses et vibrantes comme un hymne d'allégresse.

Soudain les paysans se reculent, un murmure parcourt tout le monde :

— Voici les mariés !

Elle est mignonne, blonde comme une gerbe, avec des yeux clairs et l'incarnat des roses sur les joues.

— Ah ! qu'elle est jolie ! chuchote-t-on sur son passage.

Elle donne le bras à un gros homme à face épanouie, tout fier de la sentir à ses côtés.

Le marié est brun autant qu'elle est blonde ; grand, solide, bien bâti, il se penche vers une petite vieille toute ridée, encore alerte cependant et qui lève haut la tête en passant devant les paysans.

Car ce mariage n'est pas seulement une joie pour elle, l'avenir assuré de sa petite-fille, c'est encore sa réhabilitation, à elle.

André Abelin, le plus riche gars de Charanelle et des environs, n'aurait point voulu, en épousant Claudette, entrer dans une famille de sorciers.

Cette union enlève du coup la croyance bête des gens superstiteux.

Elle pense à ça, la bonne vieille, en montant les marches de l'église, tandis que maître Abelin, souriant à la jolie tête qui lui va à l'épaule, se dit à part lui que la plus cossue du village n'aurait pu cependant apporter à son fils un pareil trésor de grâce, de candeur et de bonté.

Elle a tout pour elle, cette petite Claudette aux yeux bleus. Elle est jolie, douce et vallante comme pas une. Elle sera, en outre, une bonne femme de ménage, économique et travailleuse, car elle a fait ses preuves ; et, bien qu'il ne pense plus du tout aux sorciers, le fermier ne peut s'empêcher d'avouer qu'il a, comme son fils, été ensorcelé... par le charme de cette enfant.

On coo que ronclié po dou francs.

Lâi a dâi dzeins, dè clliâo que sè recordont dein lè láivro, que préteindont qu'on pâo savâi cein qu'est on hommo, rein qu'ein lâi tateint la téta. Dions qu'on trâovè po dézo la tignasse dâi bossès que marquent se lo gaillâ est 'na bravâ dzein ào bin 'na tsaravoûta. Lâi a la bossa dâi dzanliès, dè la dzalosi, dâi rupians, dâi dzeins charitablio, dâi braçaillons, dâi mâlins coo, dè la gormandi, dè la braga, dâi taborniô, dè la tsaropiondze, dâi larro, dâi farceu, enfin, quiet ! dâi bossès po ti lè défauts et po totés lè qualitâ, que ma fâi y'ein a que dussont avâi la téta tota grebolua.

On dit mémameint què dè vouâti martsi on gaillâ on pâo recognâit're se l'est 'na dzein de sorta ào bin on chenapan. Cein mè parè on bocon molési. On pâo bin recognâit're on nantset, on campin, on novieint, on biellio ào bin on bossu ; mâ po dè derè qu'on lulu est on mau-deseint, on bregand ào bin on bravo hommo, rein què dè lo vairè, ne sé pas !

Portant lâi a oquière.

On gaillâ avâi dein son verdzi dâi z'âbro tserdzi dè fruïta : dâi pérâi, dâi

pomâi, dâi proumâi et dâi premiolâi ; mâtots lè nés, quand cein approtsivé d'êtrê mât, on lâi maraudâvè cein que sè poivè medzi, que ma fâi, n'avâi pas onco étâ fotu dè férè la pe petita tâtra ài premiaux et coumeint restâvè à l'autro bet dâo veladzo, ne poivè pas sè veilli tandi lo né po accrotsi lo larro.

— N'ia pas ! se fe, faut trovâ moian dè gravâ à cé chenapan dè voleu dè mè déguenoutsi mon bin. Adon coumeint l'avâi liaisu dein on lâivro que lè voleu martsivont ein branleint lè brés et ein tegneint lè pâodzo ein défrou, lo gaillâ s'est met à vouâti lè dzeins que passâvont, et m'einlêvine se ne vâi pas martsi on lulu, que restâvè découtè son verdzi, que tracivè ein branleint lè brés coumeint 'na dagne dè relodzo, et avoué lè pâodzo ein défrou.

— Mè bombardâi se ne vouaiquie pas mon larro, se sè peïnsâ !

Adon, ye va drâi vers li etlâi fâ : « Dites-vâi, l'ami, dinsè et dinsè, totès lè nés on mè vint maraudâ dein mon prâ, que ne vu pas êtrê fotu dè pi eimportâ plein on copon dè fruïta. Se vo baillivo dou francs pè né, voudriâ-vo vo veilli qu'on ne vignè pas mè grulâ clliâo z'âbro. »

— Ye vu bin, repond l'autro, po vo férè serviço...

Du adon, diabe lo pas qu'on est retournâ à la marauda. Quand s'ein vegnâi lo né, lo gaillâ que dévessâi montâ la garda, allâvè tot bounameint sè cutsi, et gâgnivè sè dou francs ein ronellieint dézo son lévet ; kâ c'êtâi bin li qu'êtâi lo larro, et coumeint l'amâvè atant lè dou francs que n'einbottâ dè pronmès et dè premiaux, n'a pe rein robâ, po férè à vairé que l'affanâvè cé ardzeint.

Les ministres tombés.

En songeant aux changements de Cabinets si fréquents en France, vous vous êtes sans doute souvent demandé ce que deviennent les ministres tombés ; car on peut supposer qu'après avoir rempli de si hautes fonctions, il doit leur paraître quelque peu étrange de rentrer brusquement dans la vie ordinaire.

Voici pour quelque-uns d'entre eux ce que nous dit le *Gaulois* :

M. de Freycinet se contentera de ne plus aller au ministère de la guerre chaque matin et chaque après-midi ; car il ne quitte jamais le confortable hôtel, souvent décrit, qu'il habite, rue de la Faisanderie, et que décore son neveu, le peintre Humbert. Au lieu de partir chaque jour à huit heures du matin — comme il le faisait avec une ponctualité militaire — il descendra dans son cabinet, situé au premier étage et attenant à un vaste hall, rempli de hautes plantes vertes. Il causera plus longtemps avec

sa fille, M^{me} Cécile de Freycinet, qui, avec un dévouement tout particulier, aidait son père dans ses travaux, lisant pour lui, par exemple, les journaux anglois.

Après le déjeuner, servi régulièrement à midi, M. de Freycinet fera, dans le petit jardin dépendant de l'hôtel, les « cent pas » obligatoires, puis une petite sieste, et alors il s'en ira, mélancolique et rêveur, soit à l'Académie française, soit à l'Académie des sciences, soit même au Sénat... Et le soir, les lampes seront éteintes de bonne heure ; car on se couche tôt rue de la Faisanderie.

M. Loubet s'est réinstallé dans l'entresol bien modeste qu'il occupe rue de Seine, à deux pas du Sénat. Sera-t-il assez grand, aujourd'hui que la famille de M. Loubet s'est accrue d'un nouveau-né ? Et, de temps en temps, M. et M^{me} Loubet iront rendre visite, l'après-midi ou bien le soir, à M. et M^{me} Carnot... car ils font partie de l'entourage tout à fait intime du président de la république.

M. Rouvier, autrefois, s'en retournait rue de la Tour, près de la gare de Passy. Il s'est éloigné. Il occupe maintenant un hôtel beaucoup plus spacieux à Neuilly. Lui aussi, il a un nouveau-né, dont les caresses le consoleront peut-être des amertumes de la vie politique. On assure que la jeune M^{me} Rouvier ne prend pas son parti aussi facilement que son mari de la retraite forcée que les événements lui ont imposée. M. Rouvier l'amuse et s'amuse en faisant de la photographie.

M. Jules Roche a gravi, de nouveau, les cinq étages qui le mènent à l'appartement qu'il occupe rue de Moscou. Appartement encombré de documents, de dossiers. M. Jules Roche est un travailleur infatigable.

C'est rue des Ecuries-d'Artois que M. et M^{me} Constans se sont installés, il y a quelques mois. Pied-à-terre plutôt qu'appartement. Beaucoup de bibelots — d'une valeur médiocre — rapportés de l'Extrême-Orient. M. Constans, dès qu'il le peut, part pour sa propriété de Saint-Bel, son unique caprice. A Paris, il reçoit de nombreux amis. On parle la vive langue toulousaine. A dîner, le mets national, le cassoulet, fait prime. Après dîner, on cause ou l'on fait de la musique. M. Gailhard, l'ancien directeur de l'Opéra, se met au piano, et alors défile tout son riche répertoire de chansons toulousaines ou espagnoles...

Petits conseils du samedi. — *Entorse.* Luxation fréquente qui résulte d'une distension ou d'une déchirure des ligaments de l'articulation, à la suite d'une chute, d'un coup ou d'un faux mouvement. On commen-

cerà par tremper le membre dans l'eau froide aussitôt après l'accident ; ensuite on immobilisera l'articulation au moyen d'une bande serrée que l'on humectera d'un liquide résolutif (eau fortement salée). Enfin le repos est indispensable.

Le *massage* fait avec intelligence peut guérir les entorses en quelques heures, en remettant les ligaments en place et en favorisant la résorption du sang épanché.

Il est toujours prudent, à moins que la douleur ne cesse promptement, de consulter un médecin ; car bien souvent il arrive que le mal devient grave et le malade reste estropié.

En tous cas, en l'absence du médecin, il faut, à l'instant même de l'accident, plonger le membre atteint dans de l'eau froide souvent renouvelée, l'y laisser longtemps, le couvrir de compresses d'eau froide lorsqu'on le retire du bain. Souvent ce moyen arrête l'inflammation qui se produit d'habitude et qui agrave beaucoup le mal. Mais ce moyen n'est bon que s'il est employé à l'instant même. S'il ne réussit pas ou si on ne peut l'employer en temps utile, il faut prendre un repos complet et couvrir l'articulation de cataplasmes émollients. Si la douleur ne se calme pas, s'il se manifeste de la rougeur, appliquez des sanguines, puis renouvez les cataplasmes. Lorsque la rougeur a disparu, que l'enflure a diminué et qu'il ne reste plus que de la faiblesse, des frictions d'alcool camphré ou d'eau sédative suffisent ordinairement à remettre les choses dans leur état normal.

(*Encyclopédie d'économie domestique*, par JULES TROUSSEL.)

Solution du problème de samedi : 9 heures, 23 minutes, 20 secondes. — Ont répondu juste : MM. Ariste Robert, Chaux-de-Fonds ; Guilloud, inst., Avenches ; J. Vallotton, café, Vallorbe ; Pelot, huissier, Biolley-Orjulaz ; L. Orange, Genève ; J. Ray, cafetier, Prilly ; D. Zimmermann, Chavannes-le-Veyron ; Benjamin Grivel, Ls Blanc, Rohrbach, Cardinaux, Lausanne ; Cercle démocratique, Fleurier.

La prime est échue à M. J. Ray, cafetier, Prilly.

Délassement.

Aux lettres de chacun des huit mots : *asile, rez, ânes, Anna, lâcher, ornés, osier, santé*, ajouter une note de la gamme (jamais la même) et combiner ces lettres de manière à obtenir huit noms de villes de France. — Les initiales des villes formeront un prénom.

Boutades.

Dans la semaine de l'an, un marchand d'objets funéraires répandait à profusion un tarif avec cette réclame :

« Cercueils bien conditionnés, tout ce qui se fait de mieux, très confortablement capitonnés en serge très solide, 150 francs.

» Les mêmes, en satin noir et blanc, coins en peluche, ce qu'il y a de plus nouveau, article ultra-riche, 200 fr. »

Il n'y aurait plus qu'à ajouter : « Spécialités pour étrennes. »

Louis XVIII avait une spirituelle façon de définir le régime parlementaire :

Il disait à ses ministres :

— Avez-vous la majorité ?

— Oui.

— Alors, je vais me promener.

Le lendemain, il leur posait cette question :

— Avez-vous encore la majorité ?

— Non.

— Alors, allez vous promener.

On a rappelé, à l'occasion du jour de l'an, cette épiphanie, mise par un neveu désappointé sur la tombe d'un oncle avare à l'excès :

Ci-git, dessous ce marbre blanc,
Le plus avare homme de Rennes,
S'il est mort la veille de l'an,
C'est pour ne pas donner d'étrennes.

THÉÂTRE. — On annonce pour demain une représentation qui fera sans doute salle comble : **Les Pirates de la Savane**, grand drame en cinq actes, par MM. Amicet Bourgeois et Ferd. Dugué.

L. MONNET.

COMPTES DE MÉNAGE

VALABLES POUR 4 ANS

En vente à la Papeterie Monnet. — Prix 2 fr.

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

CONSTRUCTIONS EN FER

Serrurerie en tous genres.

Spécialité de fourneaux de cuisine au bois

St-Roch, 14 et 16, LOUIS FATH, Lausanne.

Demander à **J.-H. MATILE**, au Petit-Bénéfice, **Morges**, échantillons de ses nouveautés pour robes, jupons, jaquettes et manteaux. Marchandise solide et meilleur marché que partout ailleurs, à qualité égale. Confection pour hommes ; draperie, coton, couvertures, tapis, descentes de lit, etc.

CAUSERIES du CONTEUR VAUDOIS

1^{re} série, nouvelle édition, considérablement augmentée et illustrée de jolis dessins par RALPH.

En vente au bureau du CONTEUR VAUDOIS et dans toutes les librairies.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrement.

Nous offrons net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13,50. — Canton de Fribourg à fr. 27,—. — Communes fribourgeoises 3 % différenciée à fr. 49,—. — Canton de Genève 3 % à fr. 108,—. De Serbie 3 % à fr. 83,—. — Bari, à fr. 60,—. — Barletta, à fr. 40,—. — Milan 1861, à 37,50. — Milan 1866, à fr. 41,—. — Venise, à fr. 25,50. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 105,50. — Bons de l'Exposition, à fr. 6,—. — Croix-blanche de Hollande, à fr. 14,50. — Tabacs serbes, à fr. 11,50. — Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres. — J. DIND & C^o. Ancienne maison J. Guilloud, 4, rue Pépinet, Lausanne. — Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administration du *Moniteur Suisse des Tirages Financiers*.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.